Il nous faut une législation de guerre… Mais pas avec Hollande, par pitié !

écrit par Maxime | 15 juin 2016



Dans un des commentaires sous <u>l'article consacré</u> à l'enfant orphelin des deux policiers, Pirlouit se demande pourquoi notre gouvernement n'imite pas les Américains qui, suite à l'attaque de Pearl Harbour, avaient mis dans des camps tous les Japonais, principe de précaution oblige.

Or, je crois qu'on ne peut pas le faire au niveau constitutionnel, sauf à instituer une infraction pénale liée au terrorisme dont les éléments constitutifs seraient très peu exigeants...

La situation actuelle est très inquiétante de ce fait, d'autant plus que du côté des juridictions, le Conseil d'Etat a annulé des assignations à résidence de fichés S comme je l'avais exposé il y a quelques temps dans un texte sur les assignations à résidence.

Je pense qu'il faut passer à une législation de guerre, de nature dictatoriale, pour s'en sortir, mais pitié, que ce ne soit pas Hollande qui s'y colle… qui sera notre sauveur ?

Marine le Pen à mon avis sera la seule à avoir assez de carrure pour gérer une telle crise.

Que les Français qui lui sont hostiles réfléchissent bien à l'horreur qui s'est déroulée, la vie foutue de cet enfant traumatisé qui ne pourra jamais vraiment se construire et qui aura besoin d'être épaulé s'il arrive à s'en sortir, la vie injustement confisquée de deux braves Français.

J'ai connu un homme littéralement fantomatique. Ses parents et ses frères avaient été tués lors du cambriolage de leur maison quand il était enfant. Il ne s'en est jamais vraiment remis même arrivé à un âge mûr.

Quel triste sort attend cet enfant...